


Département de la Saône-et-Loire
**Communauté de Communes
entre Saône et Grosne**

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de SENNECEY-LE-GRAND

Modification n°3
Enquête publique

5- Liste des emplacements réservés

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour, Le <i>18 Avril 2019</i> Le Président <i>Jean-Claude Bécousse</i> 	Approuvé le 28-10-2004
	Révision simplifiée n°1 approuvée le 29-07-2010
	Révision simplifiée n°2 approuvée le 30-05-2013
	Modifié le
Dossier établi par le Cabinet BRANLY Géomètre-Expert Urbaniste	

Les modifications apportées à la liste des emplacements réservés sont indiquées en rouge.

Commune de SENNECEY-LE-GRAND – révision du PLU – Liste des emplacements réservés

Liste des emplacements réservés

Numéro de l'emplacement	Destination / localisation	Zone P.L.U. / parcelles concernées	Bénéficiaire	Surface
1	Aménagement de virage / Rue Grosjean – Rue du Poirier Vert	AU2, A / 31p, 32p, 1011p, + partie de la parcelle parallèle à la parcelle 185	Commune	284 m ²
2	Création d'un espace public en liaison avec le futur quartier des Groux / Rue du Poirier Vert	A / 1011p, + partie de la parcelle parallèle à la parcelle 185	Commune	5040 m ²
3	Création et entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales, en liaison avec le futur quartier des Groux / entre Rue du Poirier Vert et RN6	A / partie de la parcelle parallèle à la parcelle 185	Commune	1150 m ²
4	Création et entretien d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales / entre RN6 et Impasse de Saint-Cyr	UE / 19p	Commune	635 m ²
5	Entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales / entre voies SNCF et RD128 de Marnay à Brancon	A / 765p	Commune	248 m ²
6	Entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales / entre RD128 de Marnay à Brancon et la station d'épuration	A / 18p	Commune	440 m ²
7	Entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales / carrefour RD128 de Marnay à Brancon et RD18 – Derrière le Meix	A / 19p	Commune	796 m ²
8	Élargissement de la Rue Grosjean (bande réservée de 4 mètres d'emprise à partir de la limite du domaine public)	AU1 / 91p, 92p, 90p, 86p, 85p	Commune	400 m ²
9	Desserte VRD de la zone AU1 des Mules Buffey Nord depuis la Rue Guy de Combaud	UB / 479, 480	Commune	848 m ²
10	Déviation RD18 / Les Giroux (emprise totale : 25 mètres)	A, UE, AU1 / nombreuses parcelles concernées	Conseil Général	27695 m ²
11	Élargissement Rue Guy de Combaud (emprise portée à 8 mètres)	UB, UE / 400p, 401p?, 402p?, 403p?	Commune	125 m ²
12	Aménagement carrefour rues Maurice Pagenel, Guy de Combaud, du Poirier Chanin, et RD18	UE / 69p, 363p	Commune	104 m ²
13	Accès et VRD zone AU2 de Vieil Moulin	UE / 868p	Commune	797 m ²
14	Réalisation d'équipements publics en continuité du pôle existant et de la plateforme sportive	UXa / 972, 568, 569, 570, 970, 968, 966, 964, 962, 960, 958, 956, 552, 551, 653	Commune	21790 m ²
15	Réalisation d'équipements publics à vocation sportive et de loisirs, en continuité de la plateforme sportive	N1a / 1166, 1168, 1034, 1036, 1044, 1042, 1040	Commune	5902 m ²
16	Aménagement de carrefour Rue des Plantes, Rue Saint-Martin et Rue du Poirier Chanin	UE / 767p	Commune	70 m ²

Commune de SENNECEY-LE-GRAND – révision du PLU – Liste des emplacements réservés

17	Amélioration accès parking du bourg (recoupement virage)	UA / 842p	Commune	13 m ²
18	Création / maintien d'un sentier piéton (emprise moyenne : 2 m)	UE, N1, AU1h, UA / 646p, 648b_p, 652p, 61p, 58p, 59p	Commune	611 m ²
19	Réalisation de la déviation de la RN6	AUX1, UXb, N1 / nombreuses parcelles concernées	Commune	26220 m²
20	Élargissement Rue de Saint-Julien (VC4) – emprise portée à 8 mètres.	UE, N1a / 1426p, 727p, 728p, 904p, 149p, 148p, 150p	Commune	511 m ²
21	Élargissement de la Rue des Muriers (VC17) – emprise portée à 8 mètres.	N1a, UE / 1541p, 1441p, 1414p, 377p	Commune	68 m ²
22	Élargissement de la Rue des Dalzeys (VC10) – emprise portée à 10 mètres	UE, N1 / 489p, 488p, 487p, 1166p	Commune	807 m ²
23	Extension du cimetière / La Tour	N1 / 1186p	Commune	561 m ²
24	Entretien du ruisseau / Le Moulin de Sennecey	UE, N1a / 1105p, 1108p	Commune	593 m ²
25	Élargissement Rue de la Benne – emprise portée à 11 mètres)	UE / 4p, + partie des parcelles situées au Sud de la parcelle 4 jusqu'à Rue des Anciens Combattants d'Extrême Orient	Commune	546 m ²
26	Confortement de chaussée en surélévation (maintien des talus) / Chemin Rural du Bourg à Saint-Julien	N1 / 10p, 11p	Commune	712 m ²
27	Digue de rétention temporaire des crues du Blef de Ruffey	N1 / 915p	Commune	2142 m ²
28	Rue des Senones – confortement chaussée en surélévation (maintien des murs et talus) – Largeur moyenne : 5 mètres	UB, UBa / 1771ap, 658p, 1776p, 875p, 1623p	Commune	1485 m ²
29	Entretien fossé d'évacuation des eaux pluviales	A, 1426p	Commune	561 m ²
30	Réalisation conduite d'évacuation eaux usées	AU1, UE / partie de : 57, 58, 991, 948, 977, 1041, 867, 75	Commune	775 m ²

Note : p = parcelle concernée en partie seulement

